

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 13 septembre 2022

Date de convocation : 06/09/2022

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le

ID : 017-211700869-20220913-D20220743-DE



Délibération N° 2022/07/041

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

OBJET : VIREMENTS DE CREDITS N°3

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : FOURRÉ Jean-Luc pouvoir à TREFFANDIER Nathalie, MONTALESCOT Eveline pouvoir à DAVID Claudia, GAUDIN Christine pouvoir à MACHEFERT VERDON Graziella,

Secrétaire de séance : GIRARD Jean-Paul

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal, pour le budget principal, les virements de crédits suivant pour le budget principal (voir tableau ci-dessous).



Désignation	Dépenses	Recettes	Page budget
FONCTIONNEMENT			
Néant			
Total Fonctionnement	0	0	
INVESTISSEMENT			
Chapitre 21 – Article 21318 – fonction 8 - Opération 260 – construction la poste	+ 6000		27
Chapitre 13 – Article 1323 – fonction 8 - Subvention voirie Département		+ 6000	22
Chapitre 041 – Article 21318 – fonction 8 – Inventaire 0521 - Opération 260 : Transfert de la valeur du terrain à bâtir de La Poste		+ 11 760	22
Chapitre 041 – Article 2115 – fonction 8 – Inventaire 0267 - Opération 260 : Valeur du terrain de La Poste 168 m2 x 70 €	+ 11 760		20
Total Investissement	+ 17 760	+ 17 760	

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le virement de crédit proposé ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Éric PANNAUD

Jean-Paul GIRARD



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le